

OUVRIR L'ACCES DES REFUGIES AUX PROFESSIONS REGLEMENTEES

PROFIL DE L'ÉQUIPE

Partager le goût de la rencontre et un intérêt pour les questions touchant à l'accueil et l'intégration des personnes en demande d'asile et réfugiées (des connaissances préalables dans ce domaine sont un plus). Esprit d'initiative, capacité à s'organiser collectivement pour structurer et déployer un projet avec différents partenaires, excellente maîtrise de la communication orale et écrite en langue française.

INSTITUTION PARTENAIRE

JRS France (Service Jésuite des Réfugiés)
www.jrsfrance.org
12, rue d'Assas, 75006 Paris
Association loi 1901

PERSONNE RESPONSABLE DU DÉFI

Irinda Riquelme
Coordination juridique/plaidoyer

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU DÉFI

JRS France est rattachée à JRS international, active dans 56 pays pour accompagner, servir et défendre les personnes réfugiées et déplacées par force.

Présente dans une quarantaine de villes et territoires, JRS France s'appuie sur un réseau de 4000 acteurs bénévoles pour déployer des actions qui visent à accueillir dignement les personnes et à servir de tremplin pour une intégration réussie. Ainsi huit programmes différents sont mis en œuvre : hospitalité temporaire dans des familles, école de français, activités culturelles et sportives en co-construction, accompagnement juridique, service de retour à l'emploi ou d'orientation vers des formations, découverte et intégration en milieu rural ainsi qu'un accompagnement pour un accès facilité aux soins. Au-delà de ces missions, JRS France mène une action de plaidoyer au niveau local, national et européen.

C'est dans le cadre de ce plaidoyer qu'est lancé le projet « Rencontres métiers » pour l'accès des réfugiés aux professions réglementées.

En effet, en France, la question des professions réglementées pour les réfugiés demeure un des grands obstacles pour l'accès au travail. La France compte 230 professions réglementées contre 157 en moyenne en Europe. Depuis 2013, la Commission européenne invite la France à lever les « restrictions injustifiées » qui pèsent sur certaines professions. Le rapport d'information sur le coût et bénéfices de l'immigration de l'Assemblée Nationale rappelle que 20% des emplois sont fermés aux étrangers issus de pays tiers. Il cite une étude de l'observatoire des inégalités selon lequel 5,4 millions d'emplois en France sont inaccessibles aux étrangers non communautaires dont plus d'un million dans le secteur privé.

Des réformes législatives sont nécessaires pour que les réfugiés aient les mêmes droits que les européens en conformité avec la Convention de Genève et la Directive qualifications. En particulier, si les diplômes ne

sont pas comparables, les réfugiés doivent pouvoir acquérir les compétences qui leur manquent pour pouvoir exercer dans leur profession. C'est à la construction de tels parcours que s'attache le projet.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU DÉFI

L'objectif est d'organiser des rencontres entre des personnes réfugiées ayant réussi à accéder, en France, à l'exercice du métier qu'elles exerçaient dans leur pays d'origine et des personnes demandeuses d'asile ou réfugiées qui souhaitent travailler dans le même domaine. A ces rencontres seront invités différents partenaires, tels que la DIAIR, le CIDJ, le CIO, France Compétences, ainsi que des représentants des ordres des métiers concernés.

L'idée est de pouvoir établir des parcours viables jusqu'à l'accès à l'exercice de la profession souhaitée, en s'appuyant sur ce qui marche, sur l'identification des difficultés rencontrées et sur l'expérience de ce qui est fait pour les ressortissants Européens. Ces parcours s'intéresseront en particulier aux possibilités :

- d'identifier et évaluer les compétences acquises,
- de proposer les formations complémentaires nécessaires,
- de commencer à travailler dans un domaine en relation avec le métier que l'on veut continuer à exercer.

Des fiches métiers pour l'accès aux professions réglementées, à travers des parcours adaptés aux réfugiés, pourraient ainsi être élaborées et publiées sur le site [réfugiés.info](http://refugiés.info) de la DIAIR, et traduites en plusieurs langues.

A la suite des rencontres métiers, l'objectif est aussi de continuer la discussion avec l'ensemble des acteurs, pour faciliter et améliorer les parcours en fonction de ce qui se fait en France pour les Européens et les bonnes pratiques dans d'autres États de l'UE.

EN QUOI LE DÉFI PROPOSÉ SERT-IL L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Le défi proposé se situe dans le cadre du plaidoyer intégration travaillé avec les projets collectifs 2019-2020 et la production du rapport : ***Bien accueillir les réfugiés et mieux les intégrer/Pour une politique alliant droit et efficacité, harmonisée au niveau local et européen.*** Comme le souligne la Commission européenne dans son Plan intégration 2021_2026, nous avons besoin de la participation de tous pour la reprise économique après la pandémie. Il s'agit de favoriser l'inclusion en évitant le déclassement et en permettant aux différents talents de trouver leur voie dans la société.

RÉSULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

- Orientation des demandeurs d'asile et des réfugiés.
- Organisation de minimum deux « Rencontres métiers ».
- Rédaction des fiches parcours à destination des réfugiés pour l'accès aux professions réglementées à travers des parcours adaptés, à publier sur le site [réfugiés.info](http://refugiés.info). Ces fiches seront traduites en plusieurs langues (anglais, arabe, pachto, persan, russe, tigrinya)
- Rapprochement des parcours avec les ressortissants de l'Union européenne à travers un travail de plaidoyer

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DÉFI

Après une formation début octobre, les étudiants participeront à la permanence orientation des personnes en demande d'asile et réfugiés deux heures par semaine tout au long de l'année.

Chaque semestre sera dédié à l'organisation/réalisation d'une rencontre métier, la création de fiches parcours correspondantes et le travail de plaidoyer en vue de faciliter les parcours et les rapprocher de ceux des européens.

MÉTHODOLOGIE

Les étudiants se retrouveront toutes les semaines avec la responsable du projet pour le suivi/orientation de personnes et feront le point une fois par mois sur l'organisation des « Rencontres métiers ».

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à des salles de réunion à JRS France et à l'imprimante/scanner. Il est possible de déjeuner sur place en fonction des dispositions sanitaires. Les étudiants sont par ailleurs bienvenus dans l'ensemble des autres activités de JRS France.

Les étudiants auront accès à une salle de travail à Sciences Po.